

### **Spécialité Politiques sociales, territoires et stratégies de direction (Responsable : Jean Jacques SCHALLER) - Formation continue**

Cette spécialité se décline en un parcours professionnel et un parcours recherche, sur les questions des politiques sociales, des territoires et des stratégies de direction. Elle est destinée aux cadres dirigeants et responsables du secteur social. Ce master prend en compte les pôles ressources qui émergent de l'intervention sociale sur les territoires que constituent la direction d'établissement, la gestion des ressources, le développement de projet et l'évaluation-qualité se situant à l'interface des dimensions de gestion des établissements et de la territorialité. Quel que soit leur champ d'exercice, ils nécessitent d'une part des compétences de lecture, d'observation, d'élaboration de diagnostic intégrant les politiques sociales et l'ensemble des acteurs institutionnels du territoire, et d'autre part des compétences de traduction dans la création, l'animation, la gestion et le management des différents projets de service. Les enseignements, assurés par les enseignants chercheurs et des professionnels du secteur, sont dispensés en regroupements mensuels de 40 heures de cours. Selon son expérience professionnelle, le candidat sera dirigé vers le Master 1, avec poursuite en Master 2, soit directement vers le Master 2.

### **Spécialité Formation des adultes, champs de recherche (cohabilitation avec le Conservatoire national des arts et métiers) - (Responsable : Gilles Brougère)**

Cette spécialité MERFA présente une dimension européenne à travers ses partenariats avec l'Université de Genève et l'Université catholique de Louvain. Elle a pour finalité de développer par la recherche les compétences des professionnels de la formation des adultes. Le titulaire du MERFA développe des compétences épistémologiques, théoriques, méthodologiques et sociales impliquées par la mise à distance des situations professionnelles, par la production de savoirs sur les processus de formation et de construction des identités en situation professionnelle, par la communication à des publics académiques et à des publics professionnels des savoirs produits. L'obtention du diplôme permettra au titulaire de développer dans une entreprise, dans une institution de formation ou dans un établissement d'enseignement supérieur des activités de recherche dans le domaine de la formation, du développement, des compétences ou de la professionnalisation. Il peut également s'orienter vers une poursuite d'études dans un doctorat.

Conception : direction de la communication - impression : reprographie centrale Université Paris 13 - Janvier 2016



#### **Contacts**

##### **Secrétariat pédagogique des Masters**

Bureau A214

Tél. : 01 49 40 39 90

Courriel : master-sciences-educ.llshs@univ-paris13.fr



#### **Responsable de formation**

##### **Responsable de la formation : Pascale GARNIER**

Université Paris 13

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et des Sociétés - 99 avenue Jean-Baptiste Clément - 93 430 Villetaneuse

## Présentation

**Le master en Sciences de l'éducation de l'Université Paris 13** est un master spécialisé sur les interventions éducatives, sociales et culturelles hors de l'école. Il est adossé au laboratoire de recherche EXPERICE (Centre de recherche interuniversitaire Expérience, Ressources culturelles, Education, Paris 8 - Paris 13), centré sur l'analyse de l'éducation et des apprentissages informels, de la petite enfance à l'âge adulte. Ce master a donc pour objectif de former des professionnels qui, hors des métiers de l'enseignement, évolueront dans des secteurs de l'éducation, du social et des loisirs. Il forme des praticiens et des chercheurs capables de construire, analyser les conditions, mettre en oeuvre et évaluer des projets ou des dispositifs sociaux et éducatifs, et ce en fonction des publics et des contextes locaux ou internationaux.

**Le master se compose de quatre spécialités différentes** qui ont chacune leurs propres orientations en matière de formation et de débouchés professionnels.

**Toutes les spécialités (sauf PSTSD) s'appuient sur une première année de tronc commun (M1)** au cours de laquelle l'étudiant(e) doit commencer à s'orienter vers une des spécialités (M2) à travers le choix de séminaires et le travail d'investigation et/ou de mémoire qu'il réalisera. La deuxième année est spécifique à chaque spécialité. Pour accompagner le projet de l'étudiant, l'équipe pédagogique met en oeuvre un suivi individuel s'appuyant en particulier sur la réalisation d'un journal d'investigation.



## Spécificités

Trois des quatre spécialités proposent un parcours professionnel et un parcours recherche concernant les étudiants souhaitant se spécialiser dans la recherche. La spécialité MERFA est orientée uniquement vers la recherche.



## Conditions d'accès

**Toutes les spécialités sont accessibles en M1 ou en M2 selon le cursus et les expériences des candidats.**

- en **M1** pour toutes les spécialités, accès de droit pour les étudiants titulaires de la licence Sciences de l'éducation de l'Université Paris 13. Sous condition (dossier, entretien) pour les autres étudiants possédant une autre licence ou un diplôme niveau Bac+3 ou niveau III.
- en **M2** pour chaque spécialité, le recrutement se fait sur dossier et entretien. Les candidats au parcours professionnel doivent être porteur d'un projet professionnel crédible et compatible avec les objectifs de la spécialité demandée. Les candidats au parcours recherche doivent présenter un projet de recherche.
- **En l'absence d'un des diplômes requis**, les professionnels des domaines concernés par chaque spécialité peuvent accéder à la formation (en M1 ou M2) par le dispositif de la Validation des Acquis de l'Expérience.



## Organisation de la formation :

### Spécialité Sciences du jeu (Responsable : Gilles BROUGÈRE)

Cette spécialité propose une formation centrée sur le jeu, les loisirs, les objets ludiques (jouets, jeux de société, jeux sportifs, jeux vidéo...) et les produits culturels destinés aux enfants (livres, presse jeunesse...). Après une année de tronc commun au cours de laquelle l'étudiant s'oriente progressivement vers cette spécialité, la seconde année de formation est spécifique. Des enseignements théoriques abordent un large éventail des questions relatives au jeu, au loisir, aux pratiques ludiques, aux objets d'une culture matérielle enfantine, ainsi qu'aux rapports entre jeu, éducation et apprentissage. Pour favoriser l'insertion en sortie de master, ces apports sont articulés avec les questions professionnelles à travers la découverte des milieux professionnels et un mémoire, mais aussi en précisant le projet professionnel au cours d'un stage. Cette insertion professionnelle peut se faire dans des secteurs différents en fonction de la formation antérieure et des expériences de chaque étudiant. Les compétences visées concernent les tâches de formation, de direction, d'expertise, d'animation, de conception, de recherche et d'étude. Elles permettent d'accéder à des emplois dans les secteurs professionnels liés au jeu, jouet, loisir ludique tels que ludothèques, formation des adultes, parcs de loisirs et aires de jeu, littérature et presse de jeunesse, industrie du jouet, presse et sites internet, éducation, animation, petite enfance.

### Spécialité Insertion et intervention sociale sur les territoires (Responsable : Christophe BLANCHARD)

Cette spécialité a pour objectif d'appréhender, d'une part, les processus institutionnels générant les procédures d'action en faveur des publics en situation d'exclusion sociale et/ou professionnelle, et d'autre part, les processus individuels générant des comportements, des attitudes et des stratégies spécifiques à ces publics. Il s'agira de mettre en oeuvre les mesures et dispositifs des politiques publiques dans le domaine de l'emploi et de l'insertion professionnelle, de concevoir et de mettre en oeuvre des projets d'insertion sociale et professionnelle durable sur les territoires, de travailler en collaboration avec les partenaires institutionnels sur les territoires, d'agir en réseaux sur les territoires en relation avec les programmes européens, d'exercer des fonctions d'encadrement administratif et techniques dans le cadre d'une structure ou d'un organisme d'insertion, de diriger et d'animer des équipes de professionnels dans le champ de l'emploi et de l'insertion professionnelle sur les territoires. Une première année de tronc commun permet à l'étudiant de commencer à se spécialiser dans le choix de séminaires et par le travail de recherche qu'il accomplira pour son mémoire ou sa note d'investigation. La deuxième année du parcours est spécifique à ce parcours. Les fonctions et activités visées concernent des publics rencontrant des difficultés sociales et économiques et ont pour objet d'accompagner les " personnes " dans leur insertion ou réinsertion sociale et professionnelle.

